

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
s/3808
9 septembre 1968
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETRE DATEE DU 6 SEPTEMBRE 1968, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE PREMIER MINISTRE DU SOUAZILAND

Au nom du Gouvernement du Royaume de Souaziland et en ma qualité de Premier Ministre, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le Royaume de Souaziland, ayant accédé à l'indépendance le 6 septembre 1968, souhaite par les présentes poser sa candidature à l'Organisation des Nations Unies, avec les droits et les devoirs que cela comporte.

En conséquence, je vous serais obligé de bien vouloir soumettre la présente demande d'admission au Conseil de sécurité lors de sa prochaine séance. Je vous prie de bien vouloir trouver ci-après la déclaration prescrite à l'article 58 du règlement intérieur du Conseil.

Le Premier Ministre,
(Signé) M. J. Dlamini

CABINET DU PREMIER MINISTRE
MBABANE
SOUAZILAND

Le 6 septembre 1968

Comme suite à la demande d'admission du Royaume de Souaziland à l'Organisation des Nations Unies, j'ai l'honneur, au nom du Royaume de Souaziland et en ma qualité de Premier Ministre, de déclarer que le Royaume de Souaziland accepte les obligations de la Charte des Nations Unies et s'engage solennellement à les remplir.

Le Premier Ministre,
(Signé) M. J. Dlamini

